

AAOR ET RÉFÉRENCIEMENT



CONTEXTE ET DÉMARCHES DE LA TROC

Depuis les 3 à 4 dernières années, la TROC du Bas-Saint-Laurent travaille la question du référencement avec le CISSS du Bas-Saint-Laurent. Dans ce cadre, nous visons une meilleure compréhension du rôle et de la mission des organismes communautaires auprès du CISSS et de ses intervenantEs, et voulons faciliter la réciprocité dans les contacts entre organismes et intervenantEs du CISSS lorsque souhaité et nécessaire pour les organismes communautaires. L'objectif est d'éviter le mauvais référencement et le délestage du réseau de la santé et des services sociaux (RSSS) vers le communautaire, et de faire respecter le rôle et la mission des organismes communautaires autonomes dans le cadre de leurs actions.

Dans le contexte des changements liés à la création de l'Accueil, Analyse, Orientation et Référence (AAOR), plusieurs rencontres ont eu lieu entre la TROC, les responsables de l'AAOR et la direction du CISSS en charge de ce dossier. Ces rencontres ont mené à certains constats partagés par le CISSS et le comité de la TROC. Comme première piste d'action, un comité de travail avec des intervenantEs du CISSS et des représentantEs de la TROC doit être mis sur pied pour travailler un outil destiné aux intervenantEs du CISSS. En raison du roulement et du grand nombre d'intervenantEs au CISSS, ce qui a été exploré, et notre objectif comme TROC, est de créer un outil interactif et durable qui servirait de formation de base à l'ensemble des intervenantEs qui entrent ou sont en poste au CISSS. Cet outil viserait à expliquer, clarifier et baliser le rôle, la mission et les approches des organismes communautaires autonomes.

En attendant cet outil, une présentation de la TROC aura lieu le 13 mai prochain auprès des intervenantEs de l'AAOR et du Guichet d'Accès Première ligne (GAP) du CISSS. Cette présentation de la TROC balisera le rôle, la mission, l'ACA et les approches des organismes communautaires autonomes. Elle servira de base et d'introduction avant l'ouverture des rencontres permettant aux organismes communautaires qui le désirent, de présenter leurs activités et services à l'AAOR.

Les présentations pour que les intervenantEs du CISSS comprennent bien le rôle et la mission des organismes s'avèrent d'autant plus importantes dans un contexte où le gouvernement de la CAQ prévoit avoir de plus en plus recours aux organismes communautaires et aux partenariats avec ceux-ci, dans le cadre de son plan de redressement du système de la santé intitulé « Plus humain, plus performant : Plan pour mettre en œuvre les changements nécessaires en santé ».

**UN OUTIL POUR SE FAIRE CONNAÎTRE,
RECONNAÎTRE ET SE (FAIRE) RESPECTER**

SI VOUS RENCONTREZ L'AAOR...

Suite à l'invitation du CISSS, si vous souhaitez rencontrer les intervenantEs de l'AAOR pour y présenter vos services et activités, nous vous invitons à bien clarifier votre mission, votre rôle, vos approches et vos limites afin d'éviter le mauvais référencement et le déléstage vers le communautaire.

Pour faire suite aux actions menées par la TROC depuis les dernières années dans ce dossier, il est important que tout le monde comprenne que les organismes communautaires sont autonomes. Et que bien que nous soyons solidaires des enjeux vécus dans le RSSS, nous ne sommes pas là pour pallier aux manques dans le réseau.

Les organismes constituent une alternative citoyenne, ils sont enracinés dans leur communauté et sont là pour répondre à leur mission telle que définie par leurs membres. Les organismes répondent aux besoins identifiés par la communauté et qui ne sont pas nécessairement les mêmes que ceux auxquels le réseau public répond. Et toute là, est notre richesse !

En plus de répondre aux questions suggérées dans le courriel du CISSS en date du 20 avril 2022, nous vous invitons à prendre connaissance des éléments présents dans ce document et à les adapter à votre réalité d'organisme.



À titre d'exemple, lors de votre présentation aux intervenantEs de l'AAOR, et si cela s'applique à vous, vous pourriez mentionner :

LE TYPE D'INTERVENTION QUE VOUS FAITES

Par exemple :

- nous avons une approche globale de la personne et une vision large de la problématique. Nous travaillons le passage du "je" au "nous", de l'individuel au collectif...
- nous privilégions l'intervention collective, faisons aussi de l'intervention individuelle, mais sans tenue de dossier ni de prise en charge sur le long terme...
- nous favorisons l'autonomisation des personnes et du groupe vers un cheminement qui les amènent à résoudre leurs difficultés et à modifier leurs conditions...
- etc...



LE CADRE DE VOTRE MISSION ET DE VOTRE RÔLE / VOS LIMITES

Par exemple:

- bien camper notre mission et notre rôle...
- nous ne faisons pas de prise en charge sur le long terme ni de tenue de dossier...
- la personne doit être fonctionnelle dans les activités de l'organisme...
- l'organisme n'est pas juste un prestataire de services, nous avons une vision "autre" du service. Nous offrons des services à la population, mais il n'est pas une fin en soi. Il est une réponse à un besoin précis, mais est étroitement lié à un travail d'implication, de participation, de responsabilisation, de conscientisation, etc...
- nous entretenons une vie associative et démocratique, et à ce titre les personnes peuvent être invitées à devenir membres de l'organisme afin d'avoir recours aux activités...
- etc...



Soyez fidèle à votre mission. Soyez clair dans vos limites.

LE RAPPORT VOLONTAIRE À L'ORGANISME

Par exemple :

- si une personne est référée par le CISSS, celle-ci doit vouloir prendre part aux activités de l'organisme...
- les personnes qui fréquentent notre organisme viennent librement...
- les personnes participent à une démarche sur une base volontaire...
- etc...



LES COLLABORATIONS LIBREMENT CONSENTIES

Par exemple :

- si souhaité, nommer le besoin d'avoir une réciprocité avec les intervenantEs du CISSS si la référence vers l'organisme est inappropriée ou si les besoins de la personne, une fois référée à l'organisme, dépassent le rôle et la mission de l'organisme...
- clarifier comment nous pouvons procéder avec eux pour cela...
- etc...



**Respectez vos
processus. Utilisez
votre langage.**

ET TOUTES AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES



**L'important est de vous faire
connaître et reconnaître en
tout respect de votre mission,
de votre rôle et de vos
approches.**

**Ensemble, faisons briller et
respecter la beauté de notre
mouvement et de l'action
communautaire autonome !**